



AUTO ECOLE SOLIDAIRE A MARMANDE

Par **vero41**, le 11/12/2021 à 14:53

BONJOUR,

IL Y A QUELQUES MOIS, MA MÈRE A VERSER 3 X 100 € DE SON COMPTE BANCAIRE (SUR LES 500 €) MA MAIRIE DE SAINTE BAZEILLE A PAYER LE COMPLÉMENT TOTAL AFIN QUE JE PUISSE PASSER MON PERMIS VOITURE, A L'ASSOCIATION AUTO ÉCOLE SOLIDAIRE A MARMANDE, OR EN CE MOMENT, JE PASSE MON 2EM BAC EN INFORMATIQUE EN FORMATION PAYER PAR L'ÉTAT.

JE NE SAIS PAS QUAND, JE POURRAIS REPRENDRE LE CODE ET LA CONDUITE DANS L'ASSOCIATION SOLIDAIRE ? CAR POUR MOI, LE PLUS IMPORTANT C'EST DE PASSER LE BAC INFORMATIQUE (POUR RÉUSSIR MA VIE PROFESSIONNELLE AVANT TOUS)

MA QUESTION EST LA SUIVANTE, SI JE NE REPREND PAS LES COURS DE CODE + LA CONDUITE EST QUE JE PEU DEMANDE QU'ILS ME REMBOURSER LES 300 € SUR LES 500 € QU'ILS ON DEMANDER ?

QUEL DÉMARCHE, JE DOIS FAIRE AFIN DE RÉCUPÉRER CETTE SOMME ?

MERCI BONNE JOURNÉE

Par **Marck.ESP**, le 11/12/2021 à 15:38

Bonjour

Il est très désagréable de devoir lire un texte crit en majuscules...

Par **Marck.ESP**, le 11/12/2021 à 15:47

Avez vous, au préalable, consulté les clauses de son contrat relatives à la rupture de ce dernier et des modalités qui s'y attachent (durée de préavis, modalités financières, modalités pratiques...).

Vous devriez d'abord exposer également votre souci à la mairie, qui a elle aussi mis de

l'argent public dans ce dossier de permis de conduire, car si votre mère veut récupérer ses 300€, la mairie ne fera pas l'impasse sur ces 200 €...

D'autre part, La solution pour ménager tout le monde ne serait-elle pas un report simplement ?

Par **Louxor_91**, le 11/12/2021 à 17:00

Bonjour,

Bac informatique et vous écrivez en majuscule ? Va falloir bosser tout ça ! ?

Par **vero41**, le 11/12/2021 à 17:05

Monsieur,

je m'excuse d'avoir écrit en masculin mais je perd la vue depuis 3 ans et de plus en plus dans les années à venir, c'est la seule façon de voir ce que s'écrit à la personne, je le vois en minuscule mais je ne vois pas les petites lettres, mon fils est à côté de moi en ce moment pour me dire que tout est bien, je vais prévenir la mairie et voir ce qu'ils pourraient faire de leur côté

Non mon fils n'a pas le reçu son contrat signé de l'association auto école solidaire, je vais le demander avec AR par courrier, donc je ne peux pas vous dire les clauses

merci

Par **vero41**, le 11/12/2021 à 17:08

HA PETIT ... JE N'AIS PAS DE BAC

C'EST MON FILS QUI EST ENTRAÎNÉ DE LE PASSER À DISTANCE

ET CELA NE TE REGARDE PAS MES AFFAIRES OK SALE C.. VA TE FAIRE F.....